

# ENJEUX

d'école



Avril 2014

## La Valls des ministres

Après les résultats catastrophiques aux élections municipales, le président de la République a décidé un changement de gouvernement. En fait de changement, il s'est plutôt livré à un simple jeu de chaises musicales qui n'annonce, a priori, pas de bouleversement dans la politique menée depuis deux ans.

Au ministère de l'Education Nationale, les cartons de Vincent Peillon ont été déménagés sur sa péniche de campagne européenne pendant que Benoît Hamon prenait possession de ses nouveaux bureaux. Le nouveau ministre de l'Education Nationale s'est prononcé en faveur d'une gauche qui agit à chaque fois que cela est nécessaire aux côtés des syndicats dans le mouvement social pour la sauvegarde des services publics notamment et, plus récemment pour la défense de la retraite à 60 ans sans augmentation de la durée de cotisation.

Le SNUipp-FSU demande à être reçu rapidement par Benoît Hamon. Pour nous, cette nouvelle nomination doit être synonyme d'améliorations concrètes pour l'École et les enseignants. La priorité au primaire tout juste amorcée ne doit pas tomber aux oubliettes. Si des dossiers ont avancé, de gros chantiers restent encore devant nous : les programmes, la maternelle, la formation continue, l'amélioration des conditions d'exercice du métier, les salaires et les carrières des PE (ISAE...), la direction d'école et, bien évidemment, le réexamen du dossier des rythmes scolaires...

Transformer l'école est plus que jamais d'actualité. Pour ce faire, il faudra bien y consacrer les moyens nécessaires et s'appuyer sur le professionnalisme et l'engagement de ceux qui font l'école au quotidien. Aujourd'hui, les enseignants du primaire sont en attente de confiance et de bienveillance. C'est avec eux que notre école doit avancer pour faire réussir tous les élèves.

*Stéphane Magnier, le 6 avril 2014*

Dispensé de timbrage **Amiens C.T.C.** Déposé le 10/4/2014

« Enjeux d'école »  
Bulletin d'informations syndicales du SNUipp Somme  
Trimestriel IPNS 0,72 € CPPAP 1016 S 08099 - ISSN 1631-512X  
Directeur de la Publication : Stéphane Magnier

ENJEUX D'ECOLE  
25 rue Riolan  
80000 AMIENS

TRIMESTRIEL n°84 - supplément n°1  
Mars - Avril - Mai

## SOMMAIRE

**1** Edito **2-3** Carte Scolaire **4** Actualités  
**S1 à S4, V à IX** - Supplément « Mouvement »

**TOUTES LES MESURES  
DE CARTE SCOLAIRE**

*Voir en pages 2 et 3*

**MOUVEMENT**  
**Supplément &  
e-dossier en ligne**

*Voir le supplément et notre site*

<http://e-mouvement.snuipp.fr/80>



**SNUipp-FSU Somme**  
[www.snuipp.fr/80](http://www.snuipp.fr/80)

25 rue Riolan - 80000 Amiens

tél : 03-22-80-80-78

fax : 03-22-80-80-81

mél : [snu80@snuipp.fr](mailto:snu80@snuipp.fr)



# CARTE SCOLAIRE

Les fermetures envisagées  
(CTSD du 7 avril)

## Maternelles : -3

- ALBERT (Kergomard) (28,67)
- AMIENS (Au bord de l'eau) (28,00)
- AMIENS (Fafet) (22,50) REP+

## Elémentaires : -16

- ABBEVILLE (Les Poulies) (23,71)
- ALBERT (Anatole France) (25,14)
- AMIENS (Condorcet) (21,83) ECLAIR
- AMIENS (Delpech) (25,89)
- AMIENS (E. Rostand) (22,75) ECLAIR
- AMIENS (Fg de Hem) (25,17) RRS
- AMIENS (La Vallée) (21,67)
- AMIENS (Louise Michel) (22,57) REP+
- AMIENS (Michel Ange) (21,50) REP+
- AMIENS (St Pierre - Vincensini) (21,40) ECLAIR
- AMIENS (St Roch A) (23,20) RRS
- CORBIE (La Caroline) (25,50)
- DOULLENS (Les Tilleuls/Marchand) (23,75) RRS
- FLIXECOURT (24,43) RRS
- LONGUEAU (Paul Baroux) (23,00)
- SAINT VALERY (Les Corderies) (22,67)

## Primaires : -7

- DOMART EN PONTHEIU (25,20) RRS
- L'ETOILE (24,50) RRS
- NEUVILLE-COPPEGUEULE (23,50)
- MOREUIL (Lucie Aubrac) (27,08)
- PERONNE (Centre) (24,36)
- QUEND (24,00) RRS
- QUEVAUVILLERS (26,17)

## RPC : -1

- MEHARICOURT (25,83)

## RPI : -2

- CAOURS/NEUFMOULIN (27,67)
- CHAMPIEN/CARREPUIS/ROIGLISE/VERPILLERES (25,67)

## ASH : -2,5

- VILLE LE MARCLET (IME) : -1
- DOULLENS (IME La Clairière) : -1
- PERONNE (IME) : -0,5

## Divers : -0,5

- AMIENS (mat. Fafet) : -0,5 (fermeture de la classe passerelle)

## La carte scolaire idéale du SNUipp-FSU 80

« Priorité au primaire » ? Au SNUipp-FSU Somme, nous répondons : « Chiche ! ». C'est donc dans l'esprit de cette priorité maintes fois annoncée que nous avons réalisé notre carte scolaire idéale...

Le SNUipp-FSU Somme a décidé de procéder à un inventaire des besoins du département pour les écoles et de lister les postes nécessaires.

### Priorité 1 : limiter le nombre d'élèves par classe

Notre principe est simple : pas une classe à plus de 25 élèves (20 élèves en Éducation Prioritaire). A ce petit jeu, il manque beaucoup de postes puisque ce sont pas moins de **194 postes** nécessaires pour l'ensemble des circonscriptions.

Circonscription	Classes à ouvrir
Amiens 1	19
Amiens 2	19
Amiens 3	17
Amiens 4	23
Amiens 5	14
Abbeville	19
Ponthieu-M.	17
Vimeu	16
Doullens	20
Péronne	13
Montdidier	17
<b>TOTAL</b>	<b>194</b>

### Priorité 2 : plus de maîtres que de classes

Loin de réserver ce dispositif aux seuls élèves des zones d'Éducation Prioritaire, nous souhaitons que chacun

puisse en bénéficier. Nous avons décidé que chaque classe du département pourrait bénéficier d'un maître surnuméraire pendant une demi-journée chaque semaine. Cela demande donc la création de **287 postes** !

### Priorité 3 : des RASED complets partout !

Un RASED complet, pour nous, est composé (en moyenne) de deux psychologues scolaires, de 3 maîtres G et de 3 maîtres E par circonscription. Ce sont **38 postes** qui manquent à l'appel !

### Priorité 4 : des remplacements pour tous !

Afin d'assurer le remplacement de tous les enseignants à tout moment, nous envisageons la création de **50 postes** à répartir entre les brigades et les ZIL.

### Priorité 5 : des directeurs vraiment déchargés !

Nb de classes	Décharge
1 à 3	25%
4 à 5	50%
6 à 9	75%
10 et +	100%

La position du SNUipp-FSU est, là encore, limpide. Pour la mettre en œuvre, nous réclamons la création de **50 postes**.

**Nous arrivons donc à un total de 619 postes**, à mettre en rapport avec les 4 postes accordés par le gouvernement au département de la Somme.

Les besoins sont immenses : en plus des 5 priorités que nous avons arrêtées, nous aurions pu rajouter le passage nécessaire des PE à 18h/ semaine (sans baisse du temps de classe pour les élèves), la remise en place d'une véritable formation continue, le recrutement de conseillers pédagogiques en nombre suffisant pour assurer l'ensemble de leurs missions pédagogiques (et seulement celles-ci), le recrutement d'infirmières scolaires et de médecins, les emplois désormais indispensables de « secrétaire d'école » (avec un véritable statut et un véritable salaire)...

Bien évidemment, nous préférons sans l'ombre d'un doute bénéficier de 4 ouvertures de postes plutôt que de subir un grand nombre de suppressions comme les années précédentes.

Même si nous actons positivement les quelques maigres avancées (élargissement de l'accès à la Hors Classe, ISAE) à mettre à l'actif des diverses mobilisations souvent initiées par le SNUipp-FSU, nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette aumône qui nous est faite.

C'est pourquoi nous continuerons de dénoncer haut et fort le sort qui est fait à l'école primaire, malgré les discours et les promesses (qui n'engagent que ceux qui y croient), quel que soit le parti au gouvernement.

## Et le budget ?

Oui, nous le reconnaissons, cet exercice se livre dans le cadre d'un budget non-contraint.

Notre carte scolaire (619 postes) aurait un coût d'environ 19 millions d'euros par an.

Une somme indéniablement conséquente mais qui est à examiner au regard des 50 milliards d'euros offerts aux entreprises sans contrepartie réelle.

Notre carte scolaire idéale coûterait, pour notre département, moins de 0,04% du coût du pacte de responsabilité. Soit, à l'échelle nationale, environ 4% de cette somme... Quand on parle de « priorité », il faut aussi s'en donner réellement les moyens !

Et « si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance ».

(Abraham Lincoln)

SNUipp-FSU 80 :  
le syndicat actif

# CARTE SCOLAIRE

## En Somme, encore trop de classes fermées !

29 fermetures de classes pour 13 ouvertures (dont 2 sur des postes à profil). L'addition est sévère pour notre département... Revue de détail avec les extraits de la déclaration préalable de la FSU lue au CTSD du 7 avril.

Après des années marquées par les suppressions de postes et les destructions de classes, les attentes étaient fortes chez les enseignants du premier degré. Attentes qui, nous devons bien le reconnaître, ont été triplement déçues.

**Déçues une première fois** par la mise en place à marche forcée d'une réforme des rythmes scolaires mal ficelée. Si le fond de la réforme n'est pas remis en cause par l'immense majorité des enseignants, c'est sa mise en place qui vient se heurter à la réalité : horaires décidés arbitrairement par les autocaristes ou les municipalités, désorganisation des vies professionnelles et familiales de nos collègues, utilisation des locaux scolaires (seuls lieux de travail des enseignants) soumise à la signature d'une simple charte...

**Déçues une deuxième fois** par le manque de reconnaissance qui continue à sévir envers eux : pondération horaire différente de celle de leurs collègues du 2<sup>nd</sup> degré en REP+, montant des indemnités inférieur de près de 75%, temps de travail devant élèves très supérieur... Et les comparaisons internationales ne sont pas en reste puisque les PE français sont, dans l'OCDE, parmi les moins bien payés alors qu'ils effectuent plus d'heures hebdomadaires devant des classes plus chargées... La France a fait le choix de ne pas augmenter ses enseignants quand les pays de l'OCDE les augmentaient en moyenne de près de 20% !

**Déçues une troisième fois** par l'insuffisance des moyens alloués aux écoles de notre département pour faire face à la rentrée 2014 dans de bonnes conditions. C'est sur ce troisième point que nous allons nous attarder quelques minutes.

Ces documents préparatoires font état de 31,5 fermetures de postes (dont 29 classes) pour 27 créations (dont seulement 13 classes). Si le

bilan pourrait paraître « équilibré » à un œil non-averti (+4,5 postes auxquels il faut encore ajouter les 4 postes de la dotation ministérielle ce qui porterait la réserve à 8,5 postes), le déséquilibre est pourtant patent : **le département de la Somme comptera, à la rentrée 2014, 16 classes de moins qu'à la rentrée 2013.**

Après des fermetures que vous envisagez, des écoles restent avec des moyennes d'élèves par classe beaucoup trop importantes. Parmi celles-ci, la maternelle Kergomard à Albert (28,67), l'élémentaire Delpech à Amiens (25,89), l'école de Domart en Ponthieu (25,20 élèves en Éducation Prioritaire), l'école de Quevauvillers (26,17), l'école Lucie Aubrac de Moreuil (27,08) ou le RPI de Caours/Neufmoulin (27,67). Par ailleurs, des écoles affichent des effectifs annoncés très élevés (jusqu'à 35 élèves par classe !) sans que vous n'y envisagiez d'ouverture. Comment les enseignants de ces écoles vont-ils pouvoir travailler avec de tels effectifs ? Nous reviendrons sur chacun de ces cas lors de l'étude des documents de travail.

La FSU rappelle qu'entre 2008 et 2012, la Somme a perdu 183 postes d'enseignants du premier degré (pour 1327 élèves de moins soit 1 poste d'enseignant supprimé pour 7,25 élèves perdus). Depuis la rentrée 2012, ce sont 19 postes qui ont été récupérés par le département. **A ce rythme endiablé, il faudrait encore attendre la rentrée scolaire 2031 pour revenir à la situation de la rentrée 2008** qui était pourtant loin d'être satisfaisante...

Si nous reconnaissons que la situation se détériore beaucoup moins vite depuis deux ans, force est de constater que les améliorations se font toujours attendre dans les classes. **Nous vous demandons donc que, dès cette année, aucune classe ne soit détruite dans le département de la Somme.**

**SNUipp-FSU : le syndicat qui donne la parole aux enseignants !**

### Direction d'école : faisons le point

Depuis quelques mois, il semble que le rythme des enquêtes et autres documents urgents se soit calmé. Afin de pouvoir éventuellement interpellier le Directeur Académique de façon appropriée, le SNUipp-FSU Somme a décidé de lancer une enquête flash. Nous pourrions ainsi affiner les potentielles difficultés posées dans des secteurs particuliers (en ou hors Education Prioritaire, en maternelle ou en élémentaire, ...etc.)

**N'hésitez pas à remplir notre enquête en ligne sur :**

<http://80.snuipp.fr/spip.php?article1940>

### Les ouvertures envisagées (CTSD du 7 avril)

#### Maternelles : +2

- AMIENS (Victorine Autier/Rosa Bonheur) (22,25) ECLAIR (accueil -3 ans)
- AMIENS (Les Verrières) (23,00) (accueil -3 ans)

#### Elémentaires : +3

- AGNIERES (HAMEAU D') (8,00) classe unique réimplantée suite à une décision du tribunal administratif
- ABBEVILLE (Dany Pruvost) (24,00)
- AMIENS (Jean Macé) (21,80)

#### Primaires : +5

- AMIENS (Petit Saint Jean) (25,40) RRS
- DREUIL LES AMIENS (26,14)
- MARCELCAVE (23,83)
- MEAULTE (24,17)
- VIGNACOURT (24,80)

#### RPI : +3

- CERISY/MORCOURT/SAILLY LE SEC/SAILLY LAURETTE (23,50)
- ERONDELLE/FONTAINE (22,20)
- QUERRIEU/PONT NOYELLES (23,00)

#### Plus de Maîtres : +4

- RPI LE TRANSLAY/RAMBURES
- RPC MEZEROLLES
- LONGUEAU (élém. A. Mille)
- AMIENS (élém. Condorcet)

#### Modulateurs REP+ : +6

Ecoles « REP+ César Franck » : +3  
Ecoles « REP+ Etouvie » : +3

#### Animateurs TICE : +2

- Ponthieu-Marquenterre : +0,5
- Amiens 2 : +0,5
- Montdidier : +0,5
- Péronne : +0,5

#### ASH : +2

- AILLY SUR NOYE : +1 poste E
- PONT-DE-METZ (IME) : +0,5
- ERCHEU (IME) : +0,5

#### Divers : 0

- LONGUEAU (mat. A. Frank) : 1 adjoint → 1 poste -3 ans
- RPI BROUCHY/EPPEVILLE : transfert d'un poste d'Eppeville à Brouchy
- RPI AUTHIEULE/TERRAMESNIL : transfert du poste -3 ans
- OISEMONT : 4 classes élémentaires venant des RPI Biencourt/Ramburelles et Le Translay/Rambures

# ACTUALITÉS

## Université de Printemps du SNUipp-FSU

Près de 80 collègues sont venus à la rencontre de Véronique Boiron, Gaël Pasquier, Julien Netter, Valérie Bary et Joëlle Gonthier lors de la 6ème Université de Printemps qui s'est tenue à l'Auberge de Jeunesse d'Amiens les 8 et 9 avril derniers.

Cette journée et demie d'échanges entre professionnels engagés pour la réussite des élèves s'est bien déroulée et a permis à chacun de bénéficier d'une formation de grande qualité avec des intervenants de haut niveau ayant su rester proche du terrain.

Ce temps de conférences a été ponctué par la fête des 20 ans du SNUipp-FSU Somme qui a réuni près d'une centaine de personnes autour d'un buffet libanais et de danses proposées par le groupe de musique celtique Cosan Glas.

## Projet d'école : pas maintenant !

Le Directeur Académique parcourt actuellement les circonscriptions pour exhorter les directrices et directeurs à rédiger un nouveau projet d'école avec leurs équipes et ce avant le 30 mai.

Si le SNUipp-FSU se félicite que le DASEN ait prévu ces rencontres sur le temps scolaire (et non plus sur le temps personnel), nous regrettons que le remplacement des collègues ne soit pas systématiquement assuré, privilégiant la répartition des élèves dans les autres classes des écoles. De fait, cela prive les directeurs des petites écoles de cette rencontre puisqu'ils ne sont ni déchargés, ni en mesure de répartir leurs élèves...

Concernant le projet d'école, le SNUipp-FSU Somme a interpellé le Directeur Académique lors de la dernière CAPD sur l'inutilité de passer du temps à rédiger un nouveau projet alors que de nouveaux programmes vont être mis en place d'ici un ou deux ans, alors que les

équipes ne sont pas stabilisées, alors que le temps vient à manquer, ...

**Le secrétaire général du SNUipp-FSU, Sébastien Sihr, s'est d'ailleurs adressé au ministère afin d'obtenir le report des projets d'école d'une année scolaire.**

Lors des réunions en circonscription, le DASEN tient à faire savoir qu'il considère les enseignants comme des professionnels, d'une richesse importante, avec des talents à développer. Il nous fallait le souligner, cela faisait trop longtemps que nous n'entendions plus ce discours.

Souhaitons que les IEN n'y soient pas sourds...

## Rythmes scolaires : encore et toujours !

En CTSD et en CDEN, les représentants du SNUipp siégeant au titre de la FSU marquent leur opposition à la mise en place systématique de la réforme Peillon contre l'avis des enseignants, rappelant leurs positions claires (voir notre site).

### Comité de suivi des rythmes : compte-rendu de séance

Mme Maire a fait un bilan d'étape de la mise en place des rythmes au 1er avril. Sur les 353 communes qui concernent 508 écoles, 241 ont transmis leurs projets qui ont été validés par l'IA (dont 83 ont demandé une dérogation pour avoir deux jours plus longs dans la semaine).

6 communes ont fait connaître leur refus de mettre en place la réforme. L'Inspecteur d'Académie imposera les horaires des écoles de ces communes lors du CDEN de juin.

**Le SNUipp-FSU a demandé la prise en compte de la situation des écoles primaires dont les activités périscolaires ne sont pas sur le même horaire, selon les cycles.** Des collègues nous ont alerté sur leur responsabilité de directeurs, sur leur amplitude horaire s'ils

sont présents pendant tout le temps scolaire (maternelle + élémentaire). La réponse de l'IA ("**Quand un directeur est absent, un adjoint prend le relais.**") ne nous satisfait pas. C'est une réalité lorsque les absences sont ponctuelles... c'est un souci lorsque ce moment de responsabilité est connu et répété chaque semaine. Nous avons alerté le DASEN sur les projets validés avec ces horaires. *Nous n'avons pas été soutenus par l'autre syndicat présent.*

**Le SNUipp-FSU ré-interviendra sur ce point dans les instances compétentes pour que les collègues directeurs ou adjoints ne se voient pas contraints à effectuer des tâches sans compensation.**

Quelques écoles (2 ou 3) se voient contraintes d'avoir des journées plus longues (jusqu'à 6h10) à cause des transports. Mme Maire

précise que ces dérogations sont possibles, contrairement aux pauses méridiennes inférieures à 90 minutes.

Le décret n'oblige aucunement les maires à organiser des TAP.

**Le DASEN ajoute qu'il aurait fallu un décret qui l'impose, qui soit écrit autrement... Soutiendrait-il la réécriture demandée par le SNUipp-FSU ?**

La place de la récréation peut poser souci ou du moins réflexion lorsque les après-midi sont très courtes. Il est souhaitable alors de la programmer au mieux soit en fin d'après-midi scolaire, avant les TAP, soit au début de l'après-midi.

Les changements de municipalité pouvant faire évoluer les projets d'organisation, les nouvelles équipes seront interrogées sur les projets déjà validés.

## Éducation Prioritaire : naissance des REP+

À la rentrée 2015, 1000 Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) verront le jour dont 350 REP+. Pour la rentrée 2014, deux REP+ sont créés dans la Somme (102 en France) pour être des « préfigurateurs ».

Les enseignants exerçant en REP+ bénéficieront d'une prime « ZEP » augmentée de 100% (rentrée 2016) alors que ceux exerçant en REP verront cette prime augmentée de 50% (rentrée 2015). Mais dès cette rentrée 2014, d'autres spécificités du REP+ seront mises en place.

d'allègement : 6 jours pour la concertation et 3 jours pour la formation (les PEMF seront sollicités pour intervenir sur ces temps de formation). La création de 3 postes de modérateurs REP+ par secteur de collège, permettra de prendre les classes à la place des enseignants. Les 3 modérateurs pourront intervenir en même temps sur la même école pour permettre le travail en équipe. Ce temps d'allègement permettra, selon le Recteur, de recon-

naître le travail déjà mené dans les écoles et les collèges : rencontre avec les parents, liaison avec le collège, réflexion sur le projet REP... sans rajouter de nouvelles tâches.

**Le SNUipp-FSU continuera à réclamer, pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, des mesures similaires aux enseignants du 2<sup>nd</sup> degré (soit 27 demi-journées d'allègement par an).**

U. enseignants du 1<sup>er</sup> degré exerçant en REP+ (secteurs d'Etouvie et de César Franck) à la rentrée 2014) bénéficieront de 9 jours

Pour l'école, on ne doit pas